	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	<i>Délibération</i>
	Séance publique du 26 septembre 2024	N° 2024-526

Convocation du 19 septembre 2024

Aujourd'hui jeudi 26 septembre 2024 à 14h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Madame Christine BOST, Présidente de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Dominique ALCALA, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stephanie ANFRAY, M. Christian BAGATE, Mme Amandine BETES, Mme Claudine BICHET, M. Patrick BOBET, Mme Simone BONORON, Mme Christine BOST, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Eric CABRILLAT, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, M. Stéphane DELPEYRAT-VINCENT, Mme Eve DEMANGE, M. Gilbert DODOGARAY, M. Christophe DUPRAT, M. Jean-François EGRON, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, Mme Véronique FERREIRA, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Françoise FREMY, M. Alain GARNIER, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPAS, Mme Daphné GAUSSENS, M. Nordine GUENDEZ, M. Maxime GHESQUIERE, M. Frédéric GIRO, M. Laurent GUILLEMIN, Mme Fabienne HELBIG, M. Pierre HURMIC, M. Radouane-Cyrille JABER, Mme Delphine JAMET, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, Mme Andréa KISS, M. Michel LABARDIN, M. Patrick LABESSE, M. Gwénaél LAMARQUE, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF MEUNIER, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Guillaume MARI, M. Stéphane MARI, M. Baptiste MAURIN, Mme Claude MELLIER, M. Thierry MILLET, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, Mme Céline PAPIN, Mme Pascale PAVONE, M. Jérôme PEScina, M. Stéphane PFEIFFER, M. Michel POIGNONEC, M. Philippe POUTOU, M. Patrick PUJOL, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Isabelle RAMI, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, M. Michael RISTIC, M. Bastien RIVIERES, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, Mme Karine ROUX-LABAT, M. Alexandre RUBIO, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Emmanuel SALLABERRY, Mme Brigitte TERRAZA, M. Jean-Baptiste THONY, M. Serge TOURNERIE, M. Jean TOUZEAU, M. Thierry TRIJOLET, M. Jean-Marie TROUCHE, Mme Josiane ZAMBON.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :


M. Alain ANZIANI à Mme Véronique FERREIRA
Mme Brigitte BLOCH à M. Didier CUGY
Mme Christine BONNEFOY à Mme Daphné GAUSSENS
M. Alain CAZABONNE à M. Emmanuel SALLABERRY
Mme Nathalie DELATTRE à M. Patrick BOBET
M. Olivier ESCOTS à M. Jean-Claude FEUGAS
M. Stéphane GOMOT à M. Maxime GHESQUIERE
Mme Nathalie LACUEY à M. Jean-Jacques PUYOBRAU
Mme Marie RECALDE à M. Gérard CHAUSSET
M. Fabien ROBERT à M. Nicolas FLORIAN

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

Mme Amandine BETES à Mme Typhaine CORNACCHIARI le 26 septembre
Mme Claudine BICHET à M. Alain GARNIER le 26 septembre
Mme Brigitte BLOCH à Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE le 27 septembre
Mme Christine BONNEFOY à Mme Karine ROUX-LABAT le 27 septembre
M. Olivier CAZAUX à M. Patrick PAPADATO le 26 septembre
Mme Camille CHOPLIN à M. Laurent GUILLEMIN le 26 septembre
Mme Béatrice DE FRANCOIS à Mme Andréa KISS le 27 septembre
Mme Anne-Eugénie GASPAS à Mme Andréa KISS le 26 septembre
M. Laurent GUILLEMIN à Mme Anne LEPINE le 27 septembre
Mme Fabienne HELBIG à M. Stéphane MARI le 26 septembre
M. Pierre HURMIC à M. Clément ROSSIGNOL-PUECH le 26 septembre
Mme Harmonie LECERF-MEUNIER à Mme Anne LEPINE le 26 septembre
M. Guillaume MARI à M. Bastien RIVIERES le 27 septembre
Mme Céline PAPIN à Mme Marie-Claude NOEL le 26 septembre
M. Jérôme PEScina à M. Eric CABRILLAT le 27 septembre
M. Franck RAYNAL à M. Michel LABARDIN le 27 septembre
Mme Marie RECALDE à Mme Anne-Eugénie GASPAS le 27 septembre
Mme Nadia SAADI à M. Guillaume MARI le 26 septembre
M. Serge TOURNERIE à M. Bruno FARENIAUX le 26 septembre

LA SEANCE EST OUVERTE

 BORDEAUX MÉTROPOLE	Conseil du 26 septembre 2024	Délibération
	Direction de la Nature	N° 2024-526

**Projet Recol'Terra - Signature de convention de financement France 2030 '
Démonstrateurs territoriaux des transitions agricoles et alimentaires ' - Convention -
Décision - Autorisation**

Monsieur Patrick PAPADATO présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

À la suite du dépôt de sa candidature le 28 septembre 2023, Bordeaux Métropole a été retenue le 5 avril 2024 par le comité de sélection de l'appel à manifestation d'intérêt « Démonstrateurs des transitions agricoles et alimentaires » de France 2030, pour son projet « Recol'Terra ».

Piloté par notre établissement public, le projet Recol'Terra « Rédéfinir collectivement les territoires par une agriculture et une alimentation durables » associe un consortium d'une quarantaine d'acteurs. Ce large consortium réunit une diversité d'acteurs représentatifs du système agricole et alimentaire ; acteurs publics dont le Département de la Gironde, acteurs de la recherche, acteurs de la distribution et de la transformation publics comme privés.

Ce programme est financé par l'État via le programme France 2030 et opéré par la Banque des territoires (groupe Caisse des dépôts), dans une optique d'innovation et de répliquabilité des actions innovantes à travers le montage d'un démonstrateur.

Ce programme se déroulera en deux phases, avec la possibilité de mobiliser jusqu'à 10 millions d'euros de financements pour la phase réalisation du Démonstrateur Recol'Terra :

1. Une phase de maturation des projets permettant pendant une période de 18 mois maximum de consolider le dossier et de faire mûrir les actions par un soutien à l'ingénierie. La phase de maturation se déroulera entre octobre 2024 et avril 2026. Un financement maximum de 300 000 € pourra être accordé par la Banque des territoires, sous la forme de subvention ou de prise en charge directe de certaines prestations ;
2. Une phase de réalisation permettant de soutenir les actions dans leur phase d'investissement pendant une période de 5 ans maximum, avec la possibilité de mobiliser jusqu'à 10 millions d'euros de subventions.

La présente délibération vise la phase de maturation uniquement.

Le phase de maturation s'organise autour de 3 axes :

1. Le développement de fermes agroécologiques

- Parangonnage sur les réseaux de fermes existants ou en projet et optimisation des coûts de production, stockage, commercialisation.
- Pré-identification des sites d'implantation des fermes à partir d'analyses des qualités agronomiques des sols.
- Construction de scénarios de maîtrise foncière adaptés.

- Construction de modèles d'exploitations optimisant les coûts de production & commercialisation (installation/transmission).
- 2. La création d'une filière de transformation légumière locale**
 - Etude technico-économique des outils et propositions pour leur gouvernance.
 - 3. L'émergence d'une logistique alimentaire optimisée, clarifiée et adaptée aux besoins logistiques pour améliorer l'approvisionnement en produits locaux**
 - Etude des flux alimentaires entrants et sortants de Bordeaux Métropole.
 - Etudes des flux alimentaires entrants et sortants Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) Cœur entre deux Mers et Grand Libournais.
 - Etude des solutions logistiques à mettre en place sur les territoires métropolitain et girondin.

9 actions seront cofinancées durant la phase de maturation autour de 3 axes, majoritairement sous maîtrise d'ouvrage de Bordeaux Métropole. Des dépenses de personnel pour la coordination, le pilotage ou le suivi de ces actions pourront être financées par le programme France 2030.

La contractualisation de la phase de maturation de Recol'Terra se fera par la signature d'une convention de financement avec la Banque des Territoire/Caisse des dépôts et Consignations, qui permettra à Bordeaux Métropole de percevoir jusqu'à 300 000 € de subventions (annexe 1) à partir de l'automne 2024.

L'intégration à ce programme est aussi l'opportunité pour Bordeaux Métropole et son consortium de faire partie du réseau national avec les 29 autres territoires démonstrateurs lauréats de l'appel à manifestation d'intérêt, animé par la Banque des territoires en lien avec le ministère de la transition écologique.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, d'adopter les termes de la délibération suivante :

Le conseil de Bordeaux Métropole

VU l'article L 5217-2 du Code général des collectivités territoriales,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT l'intérêt de la Métropole à contractualiser avec la Banque des territoires (groupe Caisse des dépôts) dans le cadre du programme France 2030 « Démonstrateurs territoriaux des transitions agricoles et alimentaires »

DECIDE

Article 1 : d'autoriser Madame la Présidente de Bordeaux Métropole à signer la convention de financement France 2030 « Démonstrateurs territoriaux des transitions agricoles et alimentaires » annexée à la présente délibération,

Article 2 : d'autoriser Madame la Présidente de Bordeaux Métropole à prendre toutes les mesures nécessaires à l'application de la présente délibération, et à solliciter les subventions afférentes.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité des suffrages exprimés.
Abstention : Monsieur POUTOU;

Ne prend pas part au vote : Monsieur CAZABONNE, Madame PAVONE

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 26 septembre 2024

<p>REÇU EN PRÉFECTURE LE : 4 OCTOBRE 2024</p> <p>DATE DE MISE EN LIGNE : 4 OCTOBRE 2024</p>	<p>Pour expédition conforme, par délégation, le Vice-président,</p> <p>Monsieur Patrick PAPADATO</p>
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------